

Etapes du mouvement 2026 – projet calendrier CAE

Samedi 19 janvier 2026 **Date limite de dépôt des dossiers de demande de mutation**

Jeudi 5 février 2026 14h30 Bureau CAE
15h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation intra + dossiers inter de l'Académie

Jeudi 5 mars 2026 14h30 CAE à ANGOULEME : dossiers mutation inter-académie (autres académies)

Lundi 16 au mardi 24 mars 2026 Mise à jour des T.R.M (dates différentes selon la structure)

Mardi 24 mars au vendredi 3 avril 2026 Mise à jour des affectations par DPE 3

Lundi 3 avril 2026 Date limite de retour au Rectorat de Poitiers :
- des déclarations des postes supprimés et réduits,
- des imprimés de demandes d'intention de mutations.

Lundi 20 au mardi 21 avril 2026 Saisie des services susceptibles d'être vacants par les chefs d'établissement

Mercredi 22 avril 2026 – 12h Affichage des services vacants extraits d'EPP pour vérification par les chefs d'établissement

Lundi 27 avril au lundi 4 mai 2026 – 10h **Publication des services à pourvoir**

Au plus tard le lundi 4 mai 2026 Les maîtres adressent à chaque chef d'établissement une fiche « candidat »

Au + tard le mardi 5 mai 2026 **ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (sans avis des chefs d'établissement)**

Lundi 4 mai au lundi 11 mai 2026 Les chefs d'établissement reçoivent et étudient les candidatures.

Mercredi 6 mai 2026 **CCMA – Pertes horaires/contrat**

Jeudi 7 mai 2026 – 9h : Bureau de CAE : examen des pertes horaire et pertes de contrat POITIERS

Mardi 12 mai 2026 – 9h30-18h : 1^{ère} CAE à ANGOULEME : examen des :
- perte de contrat et des pertes horaires,
- candidatures sur les services vacants et sv, - propositions.

Mercredi 13 mai 2026 : Communication des propositions de la CAE aux chefs d'établissement et aux maîtres.

Mardi 19 mai 2026 : Retour à la CAE des avis de chefs d'établissement et des réponses des maîtres.

Remarque : au 19 mai les chefs d'établissement auront obligatoirement reçu les candidats proposés par la CAE et ayant demandé rendez-vous.

Lundi 18 au mercredi 20 mai 2026 Classement des candidatures par les chefs d'établissement auprès du Rectorat

Au + tard le jeudi 21 mai 2026 **ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES (avec avis des chefs d'établissement)**

Mercredi 27 mai 2026 – 9h30-18h : 2^{ème} CAE à ANGOULEME : examen des ajustements et litiges.

Mardi 2 juin 2026 : Saisines éventuelles : ANGOULEME

Mercredi 3 juin 2026 **CCMA – 1^{ère} phase du mouvement**

Lendemain de la CCMA Notification par le rectorat des propositions de la CCMA aux chefs d'établissement.
jusqu'au jeudi 18 juin 2026 Réponse des chefs d'établissement à DPE 3

Vendredi 19 au mardi 23 juin 2026 – 12h **Publication des services vacants pour la 2^{ème} phase du mouvement**

Mardi 23 au jeudi 25 juin 2026 Classement sur internet des candidatures par les chefs d'établissement

Au + tard vendredi 26 juin 2026 **ENVOI PAR DPE 3 A LA DDEC et AUX MEMBRES DE LA CCMA DES DOCUMENTS PREPARATOIRES**

Mercredi 1^{er} juillet 2026 – 9h30 -18h : 3^{ème} CAE à ANGOULEME : examen - de la 2^{ème} phase du mouvement

Vendredi 3 juillet 2026 **CCMA – 1^{ère} phase du mouvement**

Ajustements 1^{ère} phase du mouvement et affectation des lauréats (et adm.) concours 2025
Projet d'affectation des maîtres titulaires d'un C.D.I.
(Les affectations des délégués auxiliaires en contrat à durée déterminée ne sont pas examinées en CCMA)

COMMISSION NATIONALE D'AFFECTATION – Mercredi 8 juillet 2026